

Extrait du registre des délibérations

Séance du 25 Janvier 2018

L' an 2018 et le 25 Janvier à 20 heures , le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances ,salle du conseil sous la présidence de TRUONG Grégory, Maire.

Présents : M. TRUONG Grégory, Maire, Mmes : CLOUET Monique, LACAILLE Adeline, MAIRE Marie, MANAND Christiane, VALLI Sophie, MM : DRUART Jean-Marie, MAUGUET Quentin, MAURICE Denis, RICHEL Olivier

Excusé(s) ayant donné procuration : Excusé(s) ayant donné procuration : M. ROSSATO Yannick à M. TRUONG Grégory

Excusé(s) : M. PINNETERRE Jean-Luc

Excusé(s) :

Absent(s) :

Absent(s) : Mmes : DEVIE Noëlle, POCQUAT Sophie

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 14
- Présents : 10

Date de la convocation : 17/01/2018

Date d'affichage : 17/01/2018

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Préfecture des Ardennes

le : 26/01/2018

et publication ou notification

du :

A été nommé(e) secrétaire : M. MAUGUET Quentin

Objet des délibérations

SOMMAIRE

2018-01 - Ajouts à l'ordre du jour

2018-02 - Marché public : assainissement

2018-03 - Marché public : Aménagement du parc du Puits Saint Quentin

2018-04 - Demande de subvention : création d'un réseau d'assainissement collectif

2018-05 - Organisation du temps scolaire

2018-06 - Convention ACFI

2018-07 - Tarifs garderie extra-scolaire 2018

2018-08 - Tarifs soirée théâtre

2018-09 - Subvention exceptionnelle à l'association des indignés d'Ardennes Forge

2018-01 - Ajouts à l'ordre du jour

Après avoir entendu les explications de M. le Maire,

Le Conseil Municipal,

après en avoir délibéré, à l'unanimité

Autorise l'ajout à l'ordre du jour des points suivants :

- Marché public : Aménagement du Parc du Puits Saint Quentin.

- Demande de subvention : Création d'un réseau d'assainissement collectif : plan de financement prévisionnel.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

2018-02 - Marché public : assainissement

Dans le cadre du projet « création d'un réseau d'assainissement collectif sur le territoire de la commune de Rimogne », deux procédures d'appels d'offres doivent être lancées :

Après avoir entendu les explications de M. le Maire,

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à lancer les procédures d'appels d'offres suivantes :

- création d'un réseau d'assainissement collectif :
 - Lot n°1 : création d'une unité de traitement des eaux usées
 - Lot n°2 : création des réseaux d'assainissement tranche 1et 2
- Contrôle extérieur des réseaux d'assainissement

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ces procédures.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

2018-03 - Marché public : Aménagement du parc du Puits Saint Quentin

Dans le cadre du projet « aménagement du parc du Puits Saint Quentin »

Après avoir entendu les explications de M. le Maire,

Vu l'avis favorable de la commission travaux réunie le 24 janvier 2018,

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE M. le Maire à lancer la procédure d'appel d'offres suivante :

- Aménagement du Parc du Puits Saint Quentin
 - o Lot 1 : aménagement paysager
 - o Lot 2 : fourniture et pose d'une structure de jeu pour enfant.

AUTORISE M. le Maire à signer tous les documents relatifs à cette procédure.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

2018-04 - Demande de subvention : création d'un réseau d'assainissement collectif

Dans le cadre du projet « création d'un réseau d'assainissement collectif »,

Après avoir entendu les explications de M. le Maire,

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter l'agence de l'eau Rhin Meuse afin d'obtenir pour le projet " création d'un réseau d'assainissement collectif », une subvention d'un montant le plus élevé possible.

APPROUVE la demande de subvention selon le plan de financement suivant :

Voir tableau ci-joint en annexe

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les tous les documents relatifs à cette demande de subvention.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

2018-05 - Organisation du temps scolaire

L'organisation du temps scolaire (OTS) des écoles a été arrêtée courant 2017 pour une durée de 3 ans, conformément aux dispositions du code de l'éducation (artD.521-12).

Par décret du 27 juin 2017, un cadre dérogatoire a été fixé, et permet la modification de l'OTS en place,

Considérant que sur proposition conjointe de la commune et de l'ensemble des conseils d'école, il est possible de fixer une nouvelle OTS à partir de la rentrée 2018/2019,
Considérant la proposition du conseil d'école extraordinaire (conseil conjoint maternelle/élémentaire) réuni le 18 janvier 2018,
Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré, à La majorité,
DECIDE le renouvellement des organisations du temps scolaire (OTS) à partir de la rentrée 2018/2019 dans le cadre dérogatoire soit :
8 demi-journées sans mercredi matin : regroupement du temps scolaire sur 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi), selon les horaires suivants :
Ecole maternelle : 8h45 à 11h45 / 13h30 à 16h30
Ecole élémentaire : 8h30 à 12h / 13h45 à 16h15

A la majorité (pour : 8 contre : 0 abstentions : 3)

2018-06 - Convention ACFI

Le centre de Gestion de la FPT des Ardennes a décidé la mise en place d'une nouvelle convention d'inspection qui permet la mise à disposition d'un ACFI (agent chargé de la fonction d'inspection). Son objectif est de contrôler les conditions d'application des règles définies en matière d'hygiène et de sécurité du travail dans la FPT et de proposer à l'autorité territoriale :

- D'une manière générale, toute mesure qui lui paraît de nature à améliorer l'hygiène et la sécurité au travail et la prévention des risques professionnels
- En cas d'urgence, les mesures immédiates qu'il juge nécessaire.

Après avoir entendu les explications de M. le Maire,
Dans la continuité de la démarche prévention sécurité engagée par la collectivité,
Le conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,
DEMANDE le bénéfice de la prestation d'inspection en matière d'hygiène et de sécurité proposée par le Centre de Gestion des Ardennes,
AUTORISE M. le Maire à signer tous les documents relatifs à cette convention
PRECISE que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2018 de la collectivité.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

2018-07 - Tarifs garderie extra-scolaire 2018

Après avoir entendu les explications de M. le Maire,
Considérant la délibération n°2017-66 qui fixe les tarifs périscolaires, il y a lieu d'ajouter le tarif de garderie extra-scolaire (pendant les vacances scolaires, hors ALSH) pour l'année 2018 :
Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,
FIXE le tarif de garderie extra-scolaire :
QF inf 630€ = 0.45€ demi-heure
QF sup 630€ = 0.70€ demi-heure

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

2018-08 - Tarifs soirée théâtre

Considérant l'organisation d'une soirée théâtre le 23 mars 2018 à 20h30, salle polyvalente, pour le spectacle « Chez Odette »,
Après avoir entendu les explications de M. Le Maire,
Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité
FIXE le tarif d'entrée à 5€ adulte, 3€ enfant

FIXE les tarifs de la buvette :

- bière blanche : 2€
- bière : 1.50€
- softs (coca, orangina, eau) : 1.50€
- kir : 1€
- café : 0.50€
- bouteille de champagne : 18€
- coupe de champagne : 3€

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

2018-09 - Subvention exceptionnelle à l'association des indignés d'Ardennes Forge

M. le Maire informe de la demande du député Pierre Cordier faite auprès de toutes les collectivités du département, sollicitant une subvention en faveur de l'association des indignés d'Ardennes Forge,

Après avoir entendu les explications de M. le Maire,

Après en avoir débattu,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'octroyer une subvention exceptionnelle d'un montant de 100€ à cette association.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)


Questions diverses :

En mairie, le 26/01/2018

Le Maire

Grégory TRUONG

le Maire



Gregory TRUONG

Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 26/01/2018 à 11:24:33
Référence : 65073a96161759b62f7221e94132d1443e338d29